

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Vente du véhicule Renault Clio immatriculé BY-186-BL à [REDACTED]

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 2026-30 du 21 mars 2026, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant l'estimation de la société Rousseau Argenteuil, de reprendre le véhicule RENAULT Clio immatriculé BY-186-BL

DECIDE

DE céder le véhicule RENAULT Clio diesel immatriculé BY-186-BL, mis en circulation le 23 novembre 2011 avec 189 877 km lors du dernier relevé, à Monsieur [REDACTED] 1977 à Argenteuil (95), pour un montant de 350 €.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 12 mai 2025.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisien,


Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260512-d-2026-25-AU
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026